

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 19 novembre 2015

L'an Deux Mil quinze le jeudi 19 novembre, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 12 novembre 2015

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Pascal DUBOEUF, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOUD, M Henri BRUYAS.

Absente excusée : Mme Aurélie LEVIEUX, POUVOIR à Mme Monique RAGEYS

Secrétaire de séance : Mme Christel CANU

Début de la séance à 20h10

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 octobre 2015.

M Henri BRUYAS s'abstient.

• DELIBERATION : Décision modificative N°2 au budget communal

Sur la proposition de la Commission Finances, le conseil municipal a voté une décision modificative n°2 du budget communal avec les montants suivants :

Section Fonctionnement : dépenses et recettes : 86 971 € dont 77 619€ pour le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Section Investissement : dépenses et recettes : 327 000 €.

Les opérations du chapitre 2313 (Immobilisations en cours) ont été modifiée comme suit : Opération N°02 Réhabilitation de l'école a été augmentée de + 367 000 € et l'opération N°4 Chaufferie de l'église diminué de - 40 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Tarifs des concessions du cimetière et columbarium pour l'année 2016

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs des concessions du cimetière et du columbarium pour l'année 2016

Concessions cimetière 15 ans : 64,00 € / m²

Concessions cimetière 30 ans : 99,00 € / m²

Concessions cimetière 50 ans : 142,00 € / m²

Columbarium :

Concession de 15 ans : 306,00 €

Concession de 30 ans : 470,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : Tarifs des locations de salles communales pour l'année 2016

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location des salles communales pour l'année 2016

SALLE JEAN LETREVE

- Habitants de Pomeys

- Journée + soirée 225,00 €

- Dimanche qui suit la soirée 55,00 €

- Vin d'honneur 115,00 €

- Mise à disposition après funérailles 55,00 €

- Personnes non domiciliées à Pomeys

- Journée + soirée 282,00 €

- Dimanche qui suit la soirée 55,00 €

SALLE POLYVALENTE SAINT ROCH

- Habitants de Pomeys

- Journée + soirée 612,00 €

- Vin d'honneur après mariage 225,00 €

- Personnes ou Associations non domiciliées à Pomeys

- Journée + soirée 908,00 €

- Associations de Pomeys

- Soirée repas	406,00 €
- Manifestation en journée	225,00 €
- Bal public	730,00 €

SALLE ASSOCIATIVE DU FOOT

- Journée + soirée	80,00 €
--------------------	---------

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Acquisition de chemins

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est en train de régulariser des chemins communaux avec des propriétaires privés. La commune a missionné le cabinet de géomètre DENTON à Ste Foy l'Argentière pour recenser et régulariser les chemins privés qui, dans les faits, sont affectés au domaine communal et qui avaient été goudronnés par la commune. Ce dossier est ancien et n'avait jamais été finalisé. Le cabinet Denton a réalisé sa mission et les propriétaires des chemins ont signé les documents d'arpentage correspondants. Les modalités de ces acquisitions à l'euro symbolique ont déjà été fixées avec les parties concernées par courrier ; la commune supportera les frais de notaire et de géomètre relatifs à ces acquisitions. Il s'agit d'acquérir un chemin à Beaulieu appartenant aux Consorts GRANGE.

14 voix POUR et 1 ABSTENTION de Michelle GASSILLOUD

• DELIBERATION : Demande de prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit rendre tous ses établissements recevant du public accessibles selon les modalités de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La commune doit, pour les ERP concernés (qui ne sont pas accessibles) établir un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) qui phase les différents travaux dans le temps. Des diagnostics ont d'ores et déjà été établis pour l'église, la mairie, la salle St Roch et la salle Paul Claudel. Celui du local « foot » va être établi prochainement. Ces diagnostics vont engendrer des travaux plus ou moins coûteux dans ces bâtiments. Le fait que le bâtiment Jean Letrève et l'école publique soient en cours de réhabilitation dispense ces bâtiments d'Ad'Ap puisqu'ils seront, du fait des travaux, conformes aux normes en vigueur. La loi prévoit que les communes ont la possibilité de demander une prorogation du délai de dépôt pour difficultés techniques ou financières. Monsieur le Maire propose de demander un délai supplémentaire de 12 mois pour déposer cet agenda.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : Désignation d'un élu pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relative aux charges de personnel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais (CCHL) a mis en place une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui est chargée notamment d'évaluer les charges transférées à la CCHL en ce qui concerne les dépenses de personnel administratif mis à disposition des 10 communes qui la composent. La CLECT n'avait pas été reconstituée depuis le changement de mandat. La commission locale d'évaluation des charges transférées doit être composée d'un représentant par commune. Monsieur le Maire propose la candidature de Pascal DUBOEUF pour siéger à cette commission.

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX ECOLE : La commission fait état de l'avancement des travaux.

TRAVAUX JEAN LETREVE : L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté à la commission bâtiment l'avant-projet définitif. Le permis de construire sera déposé très prochainement.

CHAUFFERIE DE L'EGLISE : La réhabilitation de la chaufferie de l'église sera plus longue que prévue en raison de la présence d'amiante. Le marché pour choisir les entreprises sera lancé courant décembre.

ELECTIONS REGIONALES: Dimanches 6 et 13 décembre 2015. 10 listes sont déposées.

REUNION PUBLIQUE SUR LES ORDURES MENAGERES : Lundi 07 décembre à 20h00 à la salle St Roch. Distribution d'une invitation dans toutes les boîtes aux lettres.

REMERCIEMENTS : L'association des supporters des sports mécaniques adresse un courrier de remerciement pour les essais du 23 octobre.

INVITATION : L'association des brancardiers et hospitaliers de SSSC invite un membre du conseil à leur repas de fin d'année.

SOIREE CINEMA : Mme Rose-Marie ABBA rapporte la soirée cinéma (Projection du film « Grand Budapest Hôtel ») qui a eu lieu le vendredi 13 novembre dans le cadre du festival Hauts en Images. Une trentaine de personnes présentes dans une ambiance chaleureuse et sympathique à la Neylière. La Maison des jeunes de Pomeys s'est associée au projet en tenant une buvette et en proposant des gâteaux, ce qui a été très apprécié du public. Une nouvelle projection pourrait avoir lieu à Pomeys l'an prochain, toujours dans le cadre du projet avec la DRAC.

CLD: Le Conseil Local de Développement des Monts du Lyonnais organise une réunion publique le vendredi 27 novembre à 20h00 à la salle polyvalente de Ste Foy l'Argentière « Vivre dans les Monts du Lyonnais ».

SIMOLY : Réunion publique sur le regroupement des intercommunalités à Grézieu le Marché le samedi 05 décembre à 10h00.

CENTRE SOCIO CULTUREL : Didier REYMONDON rapporte des informations :

Une charte pour l'organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement est en train d'être signée dans les villages ;

Le bilan de la semaine de la tolérance est positif ;

2 films témoignages : « Cette guerre et nous » le 15/12 à 20h30 à la salle Jean Carmet à Mornant ; « Dis, Papy, raconte-moi ta guerre d'Algérie » 18/12 à 17h00 au foyer Cinéma à SSSC.

Mardi 22/12 à 14h00 à 17h00 au centre socio culturel: après midi de Noël « jeux de société et gourmandises »

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE : Mme Sylvie THIVILLIER rappelle qu'il avait été évoqué la possibilité d'installer un conseil municipal d'enfants. Ceci nécessite un encadrement par des conseillers municipaux. Elle invite les conseillers à réfléchir. Le sujet sera évoqué de nouveau lors de prochaines réunions.

ALSH - Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Mme Nicole VIRICEL rapporte la réunion bilan avec le Centre Socio Culturel pour le centre de loisirs organisé l'été dernier à Pomeys. Un petit déficit de 122 € est enregistré, il résulte d'un coût de spectacle assez élevé et de petites charges de fournitures mal évaluées.

La séance est levée à 23 : 30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 10 décembre 2015 à 20h00